

PLANEUR JAVELOT WA 2I

INFORMATION TECHNIQUE N° 3

OBJET : Renforcement des nervures 15 et 2I
Renforcement structure fuselage

- a) Renforcement de la nervure 15
soit sous la forme de la modification N° 33 (Plan WA 2I.13.09)
soit sous la forme de l'INFORMATION TECHNIQUE N° 2

- b) Renforcement de la nervure 2I
soit sous la forme de la modification N° 35 (Plan WA 2I.14.07)
soit sous la forme de l'INFORMATION TECHNIQUE N° 3 ci-jointe

- c) Renforcement structure fuselage au droit du bloc caoutchouc AV
du patin AV par deux tubes \varnothing 12 x 0,8 suivant Modification
N° 34 (Plan WA 2I.2I.24).

Ces renforcements a) b) c) sont à exécuter impérativement soit lors d'une révision générale, soit lors d'une réparation des pièces en cause.

NOTA- Les plans WA 2I cités en référence peuvent être demandés à
WASSMER-AVIATION ISSOIRE (P.D.D.)

ISSOIRE, le 19 Septembre 1962